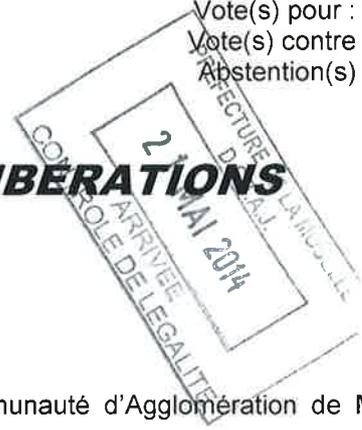


Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 40	Absents excusés : 7	Absent : 0	Pouvoir : 1
--	-----------------------------	--------------------------	------------------------	------------	-------------

Date de convocation : 13 mai 2014.

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU



Séance du lundi 19 mai 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 7 : Participation au fonctionnement du Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Moselle.

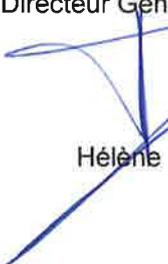
Rapporteur : Monsieur LIOGER

Le Bureau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière de Politique de la Ville,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la convention constitutive du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de Moselle signée le 1^{er} février 2013 et notamment son article 5,
VU la convention d'adhésion de Metz Métropole en qualité de membre associé avec voix délibérative au CDAD de Moselle signée le 28 novembre 2013,
VU la demande de subvention du Président du CDAD de Moselle, Président du Tribunal de Grande Instance de Metz, au titre de l'année 2014,
CONSIDERANT que l'information et l'accès au droit pour l'ensemble des habitants de Metz Métropole est une priorité,

DECIDE de soutenir le fonctionnement du CDAD de Moselle,
DECIDE de participer à hauteur de 5 000 €, pour l'année 2014, au fonctionnement dudit service,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 mai 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL